

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 11 Avril 2024

DÉLIBÉRATION N° DEL2024-20
PORTANT SUR L'ACQUISITION DE PLEIN DROIT
D'UN BIEN SANS MAITRE

L'an deux mille vingt-quatre le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le vingt-sept mars, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, LENOBLE, FRAPPAT
M. LASNIER, Mmes FEL, RAPINAT, DUPONTET, M. BATHIER.

Était absent : M. BOUCHET Michel.

Pouvoir : M. BOUCHET Michel donne pouvoir à M. POTHEAU Christian

Secrétaire de séance : M. FRAPPAT Olivier.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L 1123-1 et L 1123-2,

Vu le code civil, notamment son article 713,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître et à l'attribution à la commune de ces biens. Il expose que le propriétaire de l'immeuble, cadastré A 1716 sise au n° 16 Combrand, est décédé en 1982 ils y a plus de 30 ans. Il a par ailleurs obtenu des services cadastraux l'assurance que le dernier propriétaire est bien M. GUERTEAU Abel décédé le 21 février 1982.

Il indique que ce bien fait donc partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté.

Cet immeuble revient à la commune si cette dernière ne renonce pas à ce droit.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal exerce ses droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil pour les raisons suivantes :

- Constituer un patrimoine pour la collectivité avec possibilité de vendre ce foncier pour financer des investissements communaux

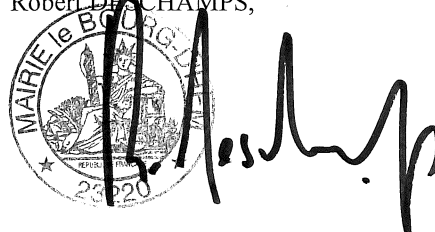

| | |
|-------------|----|
| Membres | 10 |
| Présents | 09 |
| Représentés | 01 |
| Votants | 10 |
| Exprimés | 10 |
| Oui | 10 |
| Non | 00 |

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 24 avril 2024

Le Bourg d'Hem, le 24 avril 2024

Le Maire

Robert DESCHAMPS,

Affiché le 24 avril 2024